



SOCOTEC BELGIUM ASBL

	Nr 1633		destruction in	
Rapport d'inspection - Insta	Illation électrique domesti	que BT / T	BT existar	nte
in de rapport				
Concerne Contrôle dans le cadre d'une ver Type d'habitation : ☐ maison Cappartement	nte □ contrôle périodique □ autres :	5- 1	966	B
Demandeur: Ce.A.T. C. Lac. N.	The de la l	mone.	117	- 61
Personne sur place M. VM. KAR Yek	code EAN de l'installation :	110		The second second
Adresse de la visite : &c	COCNET STR	111 94	1	110
Date de visite : 29/06/10 Date d'émission	n: 00/16 Poférences	liant.		ec
Référentiel réglementaire : RGIE art. ☐ 271	276 bis at dispersions (274)	ment:		
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM as	bl · CHECKLISTING 5 11	bis 4 2/8		
Description de l'installation visitée :	. OnEOR-EIST-INS-E-TT	5 X360/4		
Tension d'utilisation :	Protection générale du branchement : AA			
N 3N400 V □3x230V □2x230V □ 1N400V	Nombre de tableaux : 9 nombre de circuits terminaux : 94			
Contrôles par examen visuel, tests et mesure	es:	ombre de circ	uns terrificat	ix.et 7
Description			Pas en	no ou
ally and when an administration of the same and the same and the same and		En ordre	ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation			ordre	derog.
Etat du matériel électrique installé		1	1	1 100
Mesures de protection contre les contacts directs		- X	Eq. (1) Si	reviols
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des		$+$ \times $+$		
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test		AND DESCRIPTION	the war market	ini ausord
Note : différentiel 🖵 plombé 🖵 non plombable 🖂 à nouveau plombé		0/		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels		1	Jul 67151172	V-PTC/TIPE
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la		-		
continuité du conducteur de protection jusqu'aux	appareils	The Manager	N	200
Matériel électrique fixe ou à poste fixe		a minute en es	2	-5161/0
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle		e de la destrica	A	V
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations		a	St. Hillowen	1
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :		CONTRACTOR Y	~	
Résistance de dispersion de la prise de terre :			1	-360
Identification des appareils de mesure : repris	e dans le dossier équipement individ	luel de l'agent	SOCOTEC B	FI GILIM ashi
Manquements / Notes :	sa rode i di i teleminari inchi ili.	and a degonit	00001208	LLOIOW asbi.
* Absence ge plan	ulechi que d	Pla	Noll	spin
* Aboen de Ten-	a la prite		B	
* De fant d'Solem		w		
Conto a de les som n				

Conclusion :				
L'installation électrique est conforme aux pres	criptions du R.G.I.E. Le prochain o	contrôle pério	dique est à el	ffectuer ?
, (dg/3 ie delai prescrit par la regiernentation en	Viduelir			P
L'installation électrique n'est pas conforme au exécuter par le même organisme après mise vente.	x prescriptions du R.G.I.E. Une vis en conformité au terme de 18 n	site compléme nois après sig	entaire est à Inature de l'ad	RAP/SOCOTEC-E273(fr)/0215
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'	émettre de conclusion. Un exame			écuter 7EC
pacte merke organisme en vue de completer	e dossier.	completion	italie est a ex	in lectrical
Nom et visa de l'inspecteur : Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL, Nom et visa du demandeur pour réception :				
				02
tell				15-

1/2

V8